

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lre</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.  
4 — 32 — — Express.  
3 — 47 — matin, Express-Poste.  
9 — 20 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.  
11 — 51 — matin, Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 44 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 17 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 — — 13 — »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Le ministre des affaires étrangères a reçu le rap-  
port suivant sur l'affaire de Djeddah :

Alexandrie, le 9 juillet 1858.

Monsieur le Ministre,

Dans la soirée du 15 juin, la ville de Djeddah a  
été le théâtre d'horribles scènes de carnage; vingt-  
trois victimes sont tombées sous les coups d'une  
populace en fureur, et, dans ce nombre j'ai la dou-  
leur de compter les consuls de France et d'Angle-  
terre, et M<sup>me</sup> Eveillard. Echappé, grâce à la Provi-  
dence, au fer des assassins, je m'empresse de ren-  
dre compte à Votre Excellence des péripéties de ce  
drame sanglant.

Depuis quelque temps déjà on pouvait remarquer  
une recrudescence de fanatisme à Djeddah, mais on  
n'aurait pas présumé qu'un événement aussi épou-  
vantable menaçait les chrétiens qui habitaient cette  
ville depuis de longues années. Cependant le projet  
en était formé secrètement. Il se présenta un prétexte  
pour le mettre à exécution.

Un nommé Abdallah-Djohar avait à rendre compte  
devant la justice du consulat britannique de la ges-  
tion des biens de deux orphelins indiens, dont il était  
le tuteur. Il demanda à se mettre sous la protec-  
tion turque et à changer le pavillon d'un navire qu'il  
possédait. Namik-Pacha y consentit, et ordonna que  
le pavillon turc fût arboré sur le navire, tandis que  
celui de l'Angleterre serait amené; ce qui fut exé-  
cuté à la grande joie des fanatiques.

Le gérant du consulat anglais était absent. A son  
retour, après avoir inutilement protesté auprès de  
Namik-Pacha, il réunit chez lui, suivant l'usage,  
un tribunal consulaire qui ordonna que le pavillon  
turc fût amené.

En conséquence, dans la journée du 15 juin, un  
détachement de marins du *Cyclope*, qui se trouvait  
en rade, s'empara du bâtiment indien, amena les  
couleurs ottomanes, et réarboré le pavillon britan-  
nique. La nouvelle de cet événement produisit dans  
Djeddah une grande effervescence. On voulait y  
voir un acte attentatoire à la dignité de l'islamisme.

Mais ce n'était là qu'un prétexte; le véritable but  
des agitateurs était de profiter de cette circonstance  
pour frapper les chrétiens dont la présence souillait,  
à leurs yeux, la terre sacrée de l'Hedjaz, et de  
s'emparer de leurs biens.

Vers six heures du soir, quand la populace sut  
que les embarcations de la frégate avaient rallié le  
bord, et qu'ainsi aucun secours ne pouvait être  
porté aux résidents chrétiens, une foule de fanati-  
ques se rua sur le consulat d'Angleterre. A leur ar-  
rivée, les cawas prirent la fuite. M. Page, surpris  
dans son lit et ne pouvant se défendre, fut tout de  
suite grièvement blessé. On le lança ensuite du haut  
de la terrasse de sa maison et il fut coupé en mor-  
ceaux au pied du mât de pavillon. Son drogman et  
son commis eurent le même sort. La maison fut pil-  
lée. On dut trouver des sommes considérables dans  
la caisse de M. Page, qui était négociant en même  
temps que vice-consul.

Aussitôt des cris de : « Mort à tous les chrétiens ! »  
furent proférés de toutes parts, et cette foule avide  
de sang et de pillage qui s'était encore accrue se  
porta au consulat de France.

A six heures et demie, nous revenions. M.  
Eveillard et moi, de notre promenade habituelle.

A peine étions-nous entrés dans le salon, où se  
trouvaient la femme et la fille du consul, que le  
consulat fut envahi.

Les cawas fermèrent la porte, et se tinrent en de-  
hors pour repousser l'agression. Le cawas Amet op-  
posa seul de la résistance, fut blessé à la tête et re-  
jeté dans la rue où il resta quelque temps évanoui.

Dès que le consulat fut attaqué, je descendis aus-  
sitôt pour m'opposer à l'envahissement de la maison  
en défendant les escaliers. N'étant soutenu que par  
mon domestique, l'Algérien Hadji-Méhémét, ancien  
soldat aux tirailleurs indigènes, dont le dévouement  
dans cette circonstance a été vraiment admirable,  
je savais fort bien qu'il me serait impossible d'op-  
poser une longue résistance, mais je voulais gagner  
du temps, dans l'espoir qu'un détachement de  
troupes serait envoyé à notre secours. J'étais seule-  
ment armé d'une canne à marteau, et Hadji-Méhémét  
d'une massue. Nous nous précipitâmes avec le cou-

rage du désespoir sur les groupes qui se présen-  
taient et qui n'étaient jamais composés de moins de  
trente à quarante personnes. Après avoir frappé  
ceux qui se trouvaient à la tête des assaillants,  
nous contournions les escaliers pour éviter les coups  
de feu qui étaient dirigés contre nous. Bientôt ce  
furent des luites corps à corps qu'il fallut livrer avec  
les assassins qui atteignirent trois fois le premier  
étage, dont nous parvînmes cependant à les repous-  
ser. En ce moment, les cris de : « Le caïmakan arrive ! »  
furent poussés, et la foule se maintint un instant  
dans la cour.

Je croyais qu'aucun des assaillants n'était parvenu  
à atteindre le second étage. Je montai aussitôt pour  
m'en assurer. Je trouvai M<sup>me</sup> Eveillard étendue sur  
le parquet et morte. Le consul était blessé et sa  
jeune et courageuse fille atteinte à la joue d'un  
coup de sabre, qu'elle avait reçu en défendant son  
père. Le second étage avait été envahi par la terrasse  
d'un voisin, et après avoir frappé le consul, sa  
femme et sa fille, les assassins s'étaient retirés.

A ma sortie du salon, j'entendis Hadji-Méhémét me  
crier : « Le pavillon est attaqué... A la garde du  
drapeau ! » Je montai aussitôt l'échelle, mais je  
fus précipité du haut en bas. Hadji-Méhémét monta  
à son tour, livra une lutte corps à corps contre plu-  
sieurs individus et parvint à en précipiter deux du  
haut de la terrasse. Nous n'avons pu savoir s'ils  
avaient été tués.

Il y avait plus d'un quart d'heure que nous sou-  
tenions une lutte inégale et dans laquelle nous nous  
attendions à succomber. Un homme armé d'un poi-  
gnard se présenta et me demanda si le caïmakan  
était arrivé; je le croyais un cawas de l'autorité,  
lorsque j'entendis M<sup>lre</sup> Eveillard crier : « Prenez  
garde! cet homme va vous assassiner ! » Je me pré-  
cipitai sur lui pour le désarmer, mais j'avais déjà la  
main gauche fendue par un coup de sabre, l'index  
de la main droite brisé, et le bras droit blessé d'un  
coup de poignard; j'aurais succombé inévitablement  
sans l'aide de M<sup>lre</sup> Eveillard qui, dans cette circon-  
stance, a déployé un courage et un sang-froid extra-  
ordinaires. Je réussis enfin à désarmer l'assaillant et  
à le tuer.

## FEUILLETON

## L'ÉTOILE MYSTÉRIEUSE.

## NOUVELLE HISTORIQUE.

(Suite.)

## CHAPITRE VII. — LE PRÉTENDU.

Maitre Girl ne se sentait pas d'aise, Vezins avait jeté  
sur la communauté et sur sa maison un éclat incompa-  
rable. Pour comprendre ce légitime orgueil, il faut se  
placer au point de vue de l'amour-propre professionnel  
qui, s'il engendrait à l'excès l'esprit de corps, donnait  
en revanche tant de relief aux communautés, et enfan-  
tait d'habiles artisans, dont les créations périssables  
peuvent être appréciées par des fragments. La heu-  
merie, l'art du fourbisseur, du tisseur en soie, l'orfèvre-  
rie et l'art de l'émailleur nous donnent la mesure de ce  
que savaient faire nos ancêtres, malgré l'extrême simpli-  
cité des moyens mécaniques. Il en était de même dans  
les professions inférieures.

Girl, exalté par le succès de Vezins, éprouvait, si on  
peut se servir de la comparaison, ce qu'on nomme l'or-  
gueil du drapeau. Quand il eût congédié le cortège d'hon-  
neur, et répondu par des saluts aux vivats, il s'épancha  
au milieu des siens.

— Ah Susannah ! ah ma bonne Assy ! vous n'avez pas  
l'idée du succès de Vezins, dit-il aux deux femmes,  
pendant que son héros, modestement réfugié sur un  
escabeau, laissait se manifester cet enthousiasme.

— Vraiment ! Williams, répondit Assy, qui de vieille  
souche d'ouvriers avait conservé vivace l'amour-propre  
et l'esprit de corps.

— Tu as pu en juger par l'honneur insigne que l'assem-  
blée lui a fait en le conduisant en cortège. Vois donc ce  
chef-d'œuvre, en présentant aux yeux expérimentés  
d'Assy les bottes de M. de La Tour.

La bonne dame examina, en silence, en fine connais-  
seuse, pendant que Girl, les bras croisés, jouissait des  
exclamations provoquées par la perfection du travail,  
par les jours évidés et piqués qui bordaient les enton-  
noirs.

— Jamais, et parmi nous il y en a eu de bien habiles,  
jamais, poursuivit Girl, on n'a travaillé le cuir à ce de-  
gré de perfection; allons, la corporation n'a pas de meil-  
leure réponse à faire à ceux qui voudraient la faire des-  
cendre au rang des bazaniers et des savetiers.

— Encore cette demande d'incorporation ?

— Toujours, et toujours par la voix de cet endiable  
Patrick qui, cette fois, a reçu une leçon dont il se sou-  
viendra. Figurez-vous que Vezins parle comme un mem-  
bre du Parlement. On l'a écrasé d'applaudissements  
quand il a défendu la communauté que quelques imbécil-

les voulaient entamer, en supprimant la visitation qui gar-  
rantit la probité du métier, en autorisant les entreprises  
sans frein de boutique à boutique, au risque des culbut-  
tes; enfin, en mettant sur la même ligne l'art du cor-  
donnier, et le métier de ressemelleurs que font les savet-  
tiers et les bazaniers. Remarquez, Assy, que c'était en  
face de ce chef-d'œuvre qu'ils avaient exprimé les pré-  
tentions de ceux qui vivent de nos restes !

Essayez donc, Patrick, et vous autres, songes-creux,  
à démolir nos statuts et à avilir l'état, continua Girl, en  
étendant un bras menaçant dans le vide que peuplait sa  
protopopée !

— Vezins, mon garçon, ajouta-t-il joyeusement, je te  
prédis que cette paire de bottes te conduira loin.

— Votre affection vous fait exagérer le peu que cela  
vaut, répliqua Vezins.

— Je sais ce que je dis. Oui, ces bottes te conduiront  
loin, n'en déplaie à ta modestie. Allons, Vezins em-  
brasse Susannah, je t'y autorise; embrasse mistress Assy,  
elle le permet. Tu es maintenant de la famille.

Les deux dames se prêtèrent de bonne grâce à l'acco-  
lade.

— Hein ! que c'est beau, que c'est élégant, quel fini !  
Pour un peu, ma foi, je garderais ton chef-d'œuvre pour  
mon plaisir, dit Girl, qui revoyait, retenait, retournait  
et mirait les chaussures.

— Vous oubliez, maitre, répliqua Vezins, que M. le

Ne voyant pas arriver le caïmakan, les assassins, que nous avions repoussés trois fois, remontèrent les escaliers avec plus d'acharnement, excités par les cris féroces que poussaient une cinquantaine de femmes qui les accompagnaient. J'occupais la dernière marche, armé de mon poignard; le premier qui se présenta tomba sous mes coups et plusieurs autres furent blessés. Ce fut à ce moment que le caïmakan arriva, suivi de deux cawas, et m'apprit que le colonel Hassan, commandant l'artillerie, avait refusé de venir à notre secours, prétextant qu'il n'avait aucun ordre, et que le gouverneur-général seul pouvait lui en donner.

Nous n'étions soutenus, le caïmakan et moi, que par les deux cawas et par mon domestique, il devenait impossible de continuer à nous défendre. Je priai donc ce fonctionnaire de chercher à calmer la foule des assassins; mais ceux-ci devinrent au contraire plus menaçants: « Nous voulons le consul et son chancelier, criaient-ils; livrez-nous-les pour les mettre à mort; sans quoi nous vous assassinons vous-même! » En ce moment le caïmakan commença à se montrer faible et découragé et ne fut soutenu que par mes menaces. La foule grossissait toujours; les assaillants se ruèrent sur nous; le caïmakan fut atteint d'un coup de massue et tomba. Au moment où je le relevais, je reçus moi-même un coup de sabre et un coup de massue sur la tête et tombai évanoui. Ce fut alors que les assaillants pénétrèrent dans le salon et achevèrent M. Eveillard.

Le fidèle Algérien s'était constamment tenu derrière moi, épanté au moment où le dernier coup me serait porté, pour soustraire mon cadavre à la fureur des assassins, ou m'emporter si je n'étais que blessé. Au moment où je reçus ces deux dernières blessures, les hommes du caïmakan entraînaient leur maître; Hadji-Méhémét me releva, cacha ma figure sous la redingote du caïmakan, et nous fûmes ainsi conduits chez le colonel qui avait refusé de nous secourir; de là je fus immédiatement transporté à l'hôpital militaire et ne repris mes sens qu'un quart d'heure environ après mon arrivée dans cet établissement, où des soins me furent aussitôt donnés.

Au moment où M. Eveillard venait d'être achevé, et quand on commençait déjà à piller la maison, la femme d'un employé militaire, nommé Mehémét-Effendi, à qui, quelques jours auparavant, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Eveillard avaient prodigué des soins, envoya un de ses esclaves pour les sauver. M<sup>lle</sup> Eveillard fut transportée par cet individu dans la maison de sa maîtresse et de là dans le harem du caïmakan, où elle a été parfaitement traitée. Je n'ai moi-même qu'à me louer aussi des soins qui m'ont été donnés pendant mon séjour à l'hôpital de l'artillerie.

Le commandant du *Cyclope*, mouillé au loin, n'avait rien pu savoir de ce qui se passait en ville. Le lendemain matin, informé par des Grecs qui s'étaient réfugiés à son bord, de ce qui avait eu lieu la veille, il envoya des embarcations pour s'enquérir des faits. A peine la population aperçut-elle les canots se dirigeant vers la terre, qu'elle se porta en foule sur les deux côtés de la passe, qui est à l'entrée du port et attaqua les embarcations. Le commandant, qui était dans l'une, convaincu de l'impossibilité de débarquer, donna l'ordre du retour; en regagnant le bord, les hommes du canot firent feu;

deux hommes furent tués et plusieurs blessés. De retour à bord du *Cyclope*, le commandant Pullen écrivit au caïmakan pour lui demander des nouvelles des consuls et lui faire ses offres de services pour contribuer à la soumission de la ville. Le gouverneur lui répondit que les forces qu'il possédait à Djeddah étaient trop faibles pour lui permettre d'attaquer; qu'il avait expédié le soir même un courrier, et qu'il espérait que Namyk-Pacha ne tarderait pas à arriver. Il annonçait aussi au commandant que M<sup>lle</sup> Eveillard et moi nous avions survécu et que nous nous trouvions en lieu de sûreté. Le lendemain, le capitaine Pullen m'écrivit pour me prier de lui indiquer un moyen de nous sauver. Il ne croyait pas, toutefois, pouvoir tenter un débarquement. Je le priai d'attendre l'arrivée du pacha.

Le 16, le gouvernement fit enterrer les victimes. En vérifiant les cadavres, les Arabes furent fort étonnés de ne pas me trouver au nombre des morts. Quelques-uns d'entre eux se rendirent chez le cadavre pour lui annoncer que je vivais, et que c'était moi qui avais tué les deux musulmans dont les cadavres avaient été retrouvés dans le consulat. Une sentence de mort fut prononcée contre moi. Tout vrai croyant était invité à faire connaître mon lieu de refuge et à me livrer à la populace pour que je reçusse la peine du talion. Plusieurs jours de suite, des groupes se formaient devant l'hôpital de l'artillerie, demandant si j'y étais réfugié; mais on put me soustraire à leurs recherches en leur répondant que, le soir même, après l'événement, j'étais parvenu à me réfugier à bord de la frégate anglaise.

Il y avait cinq jours que nous nous trouvions dans cette position, lorsque, dans la nuit du 19, le pacha arriva enfin de La Mecque avec un bataillon de chasseurs. Namyk-Pacha descendit dans une caserne située hors de la ville. Dès le matin, le gouverneur général envoya son gendre pour me demander des nouvelles et m'inviter à aller le trouver chez lui. Je m'y rendis. Namyk-Pacha me promit de faire tout ce qui dépendrait de lui pour que les coupables reçussent le châtiment qu'ils méritaient, et me dit qu'il était prêt à m'accorder la satisfaction que je réclamerais. Je lui répondis qu'il ne me restait pour mission que d'aller rendre compte des faits au gouvernement de l'Empereur. A mon départ de Djeddah, j'ai écrit en ce sens à Namyk-Pacha.

Avant mon arrivée chez le gouverneur général, le capitaine Pullen lui avait écrit pour lui demander que les chrétiens échappés au massacre lui fussent remis. Namyk-Pacha répondit qu'il désirait une entrevue. Le commandant du *Cyclope* se rendit au palais, où je me trouvais également. A la suite de cet entretien, nous nous embarquâmes, M<sup>lle</sup> Eveillard, sa domestique et moi, dans des embarcations de la frégate, et les chrétiens échappés à ce massacre dans une barque du pays, sous le commandement du capitaine du port.

Le commandant Pullen écrivit le jour même au gouverneur-général pour lui demander que les embarcations du *Cyclope* pussent se rendre à l'échelle, montées par des hommes en armes; que les pavillons de France et d'Angleterre fussent salués par l'artillerie des forts, et qu'ensuite les mêmes drapeaux fussent promenés par toute la ville, sous l'escorte d'une compagnie de débarquement; et qu'enfin on pût aller au cimetière pour y réciter les

prières des morts et leur rendre les honneurs militaires. Cette cérémonie eut lieu dès le lendemain.

Tels sont, Monsieur le ministre, les incidents de cet horrible drame, dans lequel une population furieuse a pu, sous les yeux des autorités indifférentes, se livrer à tous les excès du plus odieux fanatisme.

En terminant ce rapport, je demanderai à Votre Excellence la permission de recommander à la bienveillance du gouvernement de l'Empereur les deux fidèles serviteurs Méhémét et Achmet, qui, au péril de leur vie, ont fait preuve d'un si courageux dévouement.

Veuillez agréer, etc.

EMERAT.

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 24 juillet. — Dans la séance de la Chambre des Communes, en réponse à une interpellation de M. Ewart, lord Stanley déclare que depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, le gouvernement a envoyé aux Indes 17,000 hommes de renfort et que tout se prépare pour porter à l'insurrection un coup décisif dans l'automne.

En réponse à une double interpellation de lord Fortescue et de lord Palmerston, M. J. Fitzgerald et M. Disraeli déclarent que l'Angleterre n'a fait à l'Amérique l'abandon d'aucun droit. L'Angleterre compte faire des propositions au sujet du commerce des esclaves, elle espère que ces propositions seront agréées; toutefois le gouvernement de la Reine ne croit pas pouvoir communiquer dès à présent ces propositions.

On écrit d'Alexandrie, le 18 juillet. — Les malles de Calcutta et de la Chine sont arrivées; elles apportent des lettres de Calcutta du 18 juin; de Madras, du 20 juin, et de Hong-Kong, du 17 du même mois. — Gwalior a été pris de nouveau sur les rebelles le 19 juin. La cavalerie et l'artillerie étaient à la poursuite de l'ennemi. On dit que la reine de Thansi a été tuée. Scindiah est parti d'Agra le 13 juin, pour aller rejoindre les troupes de l'Inde centrale qui sont en route pour Gwalior. Les troubles continuent dans la province d'Oude. Tout est tranquille dans le Rohilcond. Le marché d'importation de Calcutta est calme. Les marchandises d'exportation sont peu considérables. La Bourse n'a pas éprouvé de changements; change 2 shil. 3/4 d. à 1 d.

Les forts de l'embouchure du Peiho ont été pris le 20 mai, par les forces anglaises et françaises. Ces dernières ont eu beaucoup à souffrir par l'explosion d'une mine. On avait fait sans résultat une expédition contre un camp chinois dans le voisinage de Canton.

Shanghai, 31 mai. — Le commerce est bouleversé par la correspondance venue de Peiho. Les nouvelles de la récolte de la soie sont favorables.

Trieste, 25 juillet. — Les nouvelles d'Alexandrie, du 18 juillet, disent que des chrétiens ont été menacés et insultés dans cette ville, mais que les coupables ont été immédiatement arrêtés. Une garnison de 8,000 hommes, et les mesures énergiques qui ont été adoptées, éloignent toute crainte de danger.

M. de Lesseps était parti pour Constantinople. Les troubles, chez les montagnards de Syrie, continuent. — Havas.

baron de La Tour-Landry a le droit de s'impatienter. Voici dix jours qu'il attend?

— C'est vrai, mon garçon, répondit avec un soupir le cordonnier enthousiaste. C'est égal, mylord de la Tour peut se flatter de n'avoir jamais porté de pareils bijoux! Si ce n'était pas chose sacrée que sa parole, il n'aurait pas ton *chef-d'œuvre*, même pour le mettre en parade un jour de montre. Mais je lui ai promis de te charger de l'ouvrage; et de plus, comme il l'a demandé, de t'envoyer pour l'essai, quoique ce soit bien inutile, une vraie paire de gants de chevreau, quoi! Allons, va, Vezins, dit-il à son garçon, en lui aidant à envelopper les bottes dans une belle serge neuve. Pendant ce temps-là, mon ami, continua-t-il, en baissant la voix, je vais m'occuper d'autre chose... à ton intention.

Le regard surpris de Vezins annonçait une information.

— Chut! fit Girl, en avançant ses lèvres épanouies; à ton retour, tout sera arrangé.

Et de peur de questions, Girl poussa amicalement Vezins dehors.

L'ouvrier prit le chemin de l'hôtel du baron, où déjà le lecteur a pénétré.

Après l'avoir complaisamment suivi du regard, maître Girl rentra et d'un air confit de solennité et de bonne humeur, il prit un escabeau, s'établit carrément en face de la table de chêne, où sa femme et sa fille

étaient accoudées. Puis il toussa légèrement comme un orateur en quête d'un exorde.

En le voyant chercher une entrée en matière, sa femme et sa fille, qui ne pouvaient en deviner la cause, attendaient qu'il lui plût de parler.

— N'est-ce pas, Assy, fit interrogativement maître Williams, que si les malheurs viennent en troupes, les bonheurs marchent aussi de compagnie?

— C'est un vieux proverbe qui dit cela, répliqua la brave dame. Et il a quelque fois raison.

Girl, ne trouvant pas à son gré la préface qu'il cherchait, regarda sa fille; ce moyen d'inspiration lui réussit.

— Voyez donc, Assy, dit-il, comme notre enfant est jolie!

Ce compliment, malgré son originalité paternelle et ses nombreuses éditions, rendit Susannah rouge comme une pêche mûre.

Girl, en disant ces mots les accompagna d'un soupir.

— Est-ce que cela vous afflige, Williams? demanda Assy.

— Par exemple! mais cela me fait souvenir.

— Et de quoi, mon ami?

— Dame! de bien des choses; de vous d'abord, de moi ensuite, continua Girl, qui, ayant enfin trouvé le joint, avançait voile au vent sans plus hésiter.

— Je pensais encore, ajouta-t-elle, à ce grand jour où je

vous conduis à l'église suivi de tous nos parents et de tous nos amis.

Assy et Susannah virent clairement où tendait Williams. L'une trembla de plaisir, l'autre sourit de la joie de sa fille.

— Ah oui, fit celle-ci, de doux souvenirs qui me font quelquefois rêver!

— Comme vous étiez fraîche et jolie!

— Et vous avenant et bien tourné; je vous vois encore avec votre bonne figure et vos cheveux bouclés!

— Il y a bien longtemps que les boucles se sont éclaircies, répondit Girl, en soulevant son feutre; tandis que ma taille! voyez, il n'en existe plus que le souvenir.

— Comme de la mienne, répondit mélancoliquement la bonne dame. Je tenais dans vos dix doigts, tandis qu'à présent...

— Eh! chaque chose a son temps, comme les saisons. Et l'on peut dire que pour nous elles ont toutes été bonnes.

— Vous avez raison, Williams, répondit Assy, avec un tendre soupir, dernier écho des souvenirs de son printemps; dans tous les événements de la vie, je vous ai trouvé comme au premier jour, ferme et doux. Votre bras ne m'a pas plus manqué que votre cœur.

(La suite au prochain numéro.)

EXTÉRIEUR.

MAROC. — On lit dans le Pays :

« Il se passe en ce moment, dans l'Afrique septentrionale, un fait à peu près inconnu de l'Europe et qui mérite d'être signalé. Nous avons annoncé déjà que l'Empereur du Maroc avait réuni, au mois d'avril dernier, un corps d'armée considérable, dans le but d'attaquer les tribus du pays des Zemmour, qui refusaient de lui payer l'impôt, et de leur infliger un châtement terrible.

» L'empereur a quitté Fez, sa résidence ordinaire, vers le 25 avril, pour aller habiter Mequinez, ville voisine du territoire insurgé, et être prêt à entrer en campagne au mois de mai, aussitôt après l'expiration des fêtes du Ramadan.

» Le 21 mai, l'empereur, à la tête d'une armée composée de 6,000 hommes de la garde noire, de 4,000 hommes d'infanterie régulière et de 9,000 cavaliers, est sorti de Mequinez, où il se trouvait, et est entré sur le territoire des Zemmour. Pendant qu'il s'avancait, son fils Sidi-Mohammed, à la tête d'un corps de troupes de 18,000 hommes, a quitté Rabat, en combinant son mouvement avec celui de son père.

» Les insurgés, pris à l'improviste, se sont retirés dans le centre du pays, et ont laissé leurs tentes et leurs bagages au pouvoir des troupes impériales, qui ont été couronnées par ce premier succès. L'empereur, trompé par des Arabes, sur la fidélité desquels il avait cru pouvoir compter, s'est avancé, à travers des chemins retirés, jusque dans la partie montagneuse de cette vaste région. Une fois que les Zemmour l'ont vu engagé au milieu d'un pays difficile et inconnu pour lui, ils l'ont attaqué de tous côtés à la fois et lui ont fait subir un échec considérable.

» On disait à Tanger, à la date du 10 juillet, que le prince avait eu beaucoup de peine à sortir de la position périlleuse où il se trouvait, et que ce n'était qu'après avoir couru les plus grands dangers qu'il était parvenu à rentrer à Fez. Nous ne rapportons ces derniers détails que comme un bruit très-accrédité; mais, quant au fait de l'échec en lui-même, il est positif.

» Muley-Abd-er-Rhaman, empereur du Maroc, a aujourd'hui quatre-vingt-deux ans, et une campagne comme celle qu'il vient de faire doit être très-pénible à son âge, de plus, elle peut avoir de graves conséquences politiques. On assure déjà que la révolte a gagné, et que les tribus des Amazirg, soumises par Muley-Ismaïl, en 1725, après des luttes terribles, font cause commune avec l'insurrection.

FAITS DIVERS.

On lit dans le Courrier de Marseille, du 21 juillet :

« Au moment où le Jourdain entrait ce matin dans le port de la Joliette, après avoir été admis à la libre pratique, M. le préfet se rendait au débarcadère des messageries impériales, pour recevoir M<sup>lle</sup> Eveillard. Une foule nombreuse, accourue sur le quai, a salué avec le plus affectueux respect l'importante victime de la catastrophe de Djeddah. La fille de notre consul assassiné porte sur le visage la marque d'une profonde blessure allant de l'oreille à la bouche. M<sup>lle</sup> Eveillard a été conduite à l'hôtel de la Préfecture.

» Ce n'est pas sans émotion qu'on a vu descendre aussi du paquebot M. Emerat, le chancelier du consulat de Djeddah. De petite taille, mais d'une physionomie où respirent le courage et la résolution, M. Emerat représente bien l'énergique fonctionnaire qui a lutté si vaillamment contre la horde d'assassins qui avait envahi le consulat et dont plusieurs sont tombés sous ses coups. M. Emerat est littéralement criblé de blessures : c'est d'abord un coup de yatagan qui lui laboure le sommet de la tête; ses bras sont atteints de deux coups sabre; sa main gauche, grièvement blessée, est encore enveloppée d'un appareil; une blessure plus légère marque sa main droite; enfin, une balle l'a frappé à la jambe. M. le préfet a eu la satisfaction, en tendant la main au courageux jeune homme (M. Emerat est âgé de 25 ans), de lui apprendre qu'il était nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

» M. Emerat se rend à Paris, où il doit lui-même rendre compte au gouvernement des faits qui ont marqué l'horrible événement de Djeddah.

» L'attention se portait aussi avec intérêt sur un personnage qui accompagnait le chancelier. C'est un Algérien, ancien soldat aux tirailleurs indigènes, attaché comme cawas au consulat français, et dont la conduite a été admirable. Cet homme a lutté avec le plus courageux dévouement pour défendre sa jeune maîtresse, et a activement concouru à l'arracher aux poursuites des assassins.

» Le Jourdain a aussi ramené M. Sabatier, notre consul général en Egypte.

» Des lettres qui nous parviennent par le Jourdain, arrivé cette nuit d'Alexandrie, mentionnent les appréhensions que quelques cas de peste, assez peu constatés toutefois, avaient fait naître dans la population. Des mesures étaient prises par le gouvernement, et partout la vigilance des administrations locales était en éveil.

» Une correspondance du Caire nous confirme la nouvelle donnée sur les préparatifs des travaux du canal de Suez, qui seront effectivement commencés avant six mois.

» Nous avons des avis de Tripoli, du 10 juillet; ils nous annoncent que l'état sanitaire de Bengazi était toujours déplorable, et que de nombreuses victimes succombaient journellement. Toutes les lettres paient un large tribut d'éloges aux consuls de France et d'Espagne, dont le courageux dévouement fait l'admiration des malheureux habitants.

» Le Jourdain a quitté Malte le 17. L'amiral Arthur Franchawé, le nouveau commandant de l'escadre anglaise de la Méditerranée, était arrivé depuis plusieurs jours sur le vaisseau le Marlborough.

» Les passagers du Jourdain ont été admis ce matin à la libre pratique, ainsi que le navire, après quelques formalités sanitaires.

— M<sup>lle</sup> Eveillard est arrivée à Paris, et s'est fait conduire chez M. Cintra, directeur des archives au ministère des affaires étrangères, ancien ami de son père. La courageuse héroïne de Djeddah est d'une taille élevée, et son œil noir plein d'éclat fait deviner tout d'abord son énergie. Une balafre encore mal cicatrisée lui sillonne la joue, depuis l'oreille jusqu'au menton, mais ne nuit point à sa beauté qui est remarquable.

— Un décret du 31 décembre 1853 avait créé deux classes d'instituteurs suppléants, l'une à 400 francs, l'autre à 500 francs; un décret impérial du 20 de ce mois décide qu'il n'y aura plus, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1859, qu'une classe d'instituteurs suppléants. Le minimum du traitement des instituteurs suppléants est fixé à 500 francs.

Un rapport fait à l'Empereur par M. le ministre de l'instruction publique, expose en effet que, dans les années mauvaises, au point de vue de la cherté des vivres, que nous venons de traverser, et même dans l'état actuel des choses et sous l'empire de conditions plus favorables, le traitement de 400 francs a été reconnu insuffisant, ainsi que l'ont prouvé de fréquentes désertions dans le corps des instituteurs primaires et les difficultés toujours croissantes du recrutement. M. Rouland a, en conséquence, proposé les moyens que le décret sanctionne.

« Les instituteurs suppléants, dit le ministre, se montreront, je n'en doute pas, reconnaissants de cette mesure. Ils béniront Votre Majesté, qui s'occupe avec une égale sollicitude et des plus grandes choses et des plus modestes services. »

— On écrit du Bourg-d'Oisans, le 18 juillet, au Courrier de l'Isère, qu'une légion innombrable de sauterelles dévore les récoltes. Une zone de 100 hectares environ est ravagée par le passage de ces insectes qui se dirigent du midi au nord, en moissonnant tout sur leur passage. Haies, fossés, marécages, rien ne les arrête. Tous les efforts des habitants ne peuvent rien contre l'invasion de ce fléau, qui peut-être s'étendra bientôt à toute la plaine. Les habitants du Bourg-d'Oisans en tuent chaque jour une grande quantité, mais fort inutilement; ces insectes sont si nombreux qu'on se fatigue à les détruire sans arrêter leurs progrès.

Voici comment s'est produite leur apparition : Le 7 de ce mois, vers quatre heures du soir, le vent du nord soufflait avec violence, les nuages amoncés annonçaient un orage. Tout-à-coup une nuée de sauterelles est tombée sur une propriété, au Mas-du-Miarderet; un espace d'environ 800 mètres carrés en a été instantanément couvert. La couche de ces insectes avait 20 centimètres d'épaisseur. Le lendemain matin, les sauterelles s'étaient répandues sur les propriétés voisines et les avaient dévastées.

Le préfet de l'Isère, ajoute le Courrier, vient de charger M. Bouteille, conservateur du Muséum d'histoire naturelle, de lui faire un rapport à ce sujet.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Télégraphie. — Examen pour l'admission de stationnaires surnuméraires.

Un examen pour l'admission de stationnaires surnuméraires dans l'administration des lignes télégraphiques aura lieu, le 20 septembre 1858, dans

les villes de Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon, Strasbourg, Lille, Nantes.

Les candidats devront se faire inscrire à la préfecture du département où il réside, et produire les pièces ci-après :

- 1° Demande indiquant la ville dans laquelle ils désirent concourir;
- 2° Acte de naissance dûment légalisé;
- 3° Certificat de bonnes vie et mœurs légalisé;
- 4° Certificat constatant la libération définitive du service militaire;
- 5° Diplômes constatant les grades universitaires que les candidats auraient obtenus.

Dans le département de la Seine, l'inscription et le dépôt des pièces auront lieu au ministère de l'intérieur (bureau du personnel des lignes télégraphiques).

Les demandes faites avant la publication du présent avis devront être renouvelées.

Le registre d'inscription sera clos, le 8 août, à cinq heures du soir, au ministère de l'intérieur et dans chaque préfecture.

Pour être admis à concourir, les candidats devront être âgés de 28 ans au plus; cette limite est reculée jusqu'à 30 ans pour les anciens militaires ayant au moins 4 ans de services effectifs.

Le programme des connaissances exigées est déposé à la préfecture, division du secrétariat général, où il sera communiqué sans déplacement aux personnes qui en feront la demande.

Le préfet, BOURLON DE ROUVRE.

Pour chronique locale et faits divers : P. M. E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 25 juillet. — Les nouvelles suivantes sont en date de Shang-Hai, du 27 mai.

Un steamer américain a apporté les dépêches des ambassadeurs. Pei Ho a été emporté en deux heures.

La garnison, composée d'un camp de 10,000 Chinois, défendait les forts, dont le premier, écrasé par les bombes et les fusées à la congève, a été réduit au silence en 15 minutes. Les canonniers ont bientôt criblé tous les forts, dont les défenseurs tartres sont bravement morts sur leurs pièces. 1,500 hommes de troupes alliées ont occupé les forts qui ont été démolis; la flotte a brûlé les jonques des Chinois. Le lendemain de ce combat, l'expédition a poursuivi sa route, en remontant le fleuve. Sur 88 alliés hors de combat, les Français comptent 4 officiers tués et 57 hommes blessés.

On mande de Calcutta, à la date 18 juin, qu'à l'exception de ceux qui ont pu s'échapper de Gwalior, tous les insurgés qui se trouvaient dans cette place ont péri. La chaleur était sans exemple aux Indes, et sir Colin Campbell continuait à rester dans l'inaction.

Londres, 26 juillet. — Lord Lyons a invité le duc de Malakoff à venir sur le Royal Albert pour se rendre à Cherbourg. La Reine doit partir le 1<sup>er</sup> août pour Anvers et Postdam.

Le Morning Chronicle dit que lord Derby, le comte Malmesbury et M. Disraeli accompagneront la Reine à Cherbourg. — Havas.

L'annuaire des EAUX DE FRANCE, publié par ordre du gouvernement, constate un fait très-important pour les personnes qui ne sont libres que pendant les vacances. C'est que, par un heureux privilège, la saison d'eau se prolonge avec un grand avantage jusqu'au 15 octobre à l'établissement des eaux minérales de Pougues (Nièvre). (381)

Marché de Saumur du 24 Juillet.

Froment (hec. de 77 k.)	13 61	Graine de colza	27 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	13 —	— de lin	25 —
Seigle	9 60	Amandes en coques	—
Orge	9 60	(l'hectolitre)	—
Avoine (entrée)	12 30	— cassées (50 k.)	78 —
Fèves	12 —	Vin rouge des Cot.	—
Pois blancs	36 —	— compris le fût	—
— rouges	27 20	1 <sup>er</sup> choix 1857	—
Cire jaune (50 kil)	225 —	2 <sup>e</sup> —	80 —
Huile de noix ord.	55 —	— de Chinou	80 —
— de chenevis	43 —	— de Bourgeil	110 —
— de lin	50 —	Vin blanc des Cot.	—
Paille hors barrière	24 95	1 <sup>re</sup> qualité 1857	—
Foin	78 52	2 <sup>e</sup> —	50 —
Lyzerne	75 —	—	50 —
Graine de trefle	52 —	—	—
— de lyzerne	40 —	— ordinaire	—

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 24 JUILLET.  
3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 55.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 96 00.

BOURSE DU 26 JUILLET.  
3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 68 15.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 95 85.

P. GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE SOCIÉTÉ HÉLAUDAIS FILS et C<sup>o</sup>.

Les créanciers de la faillite de la société Hélaudais fils et C<sup>o</sup>, de Saumur, sont invités, conformément à l'article 462 du Code de commerce, à se trouver le 2 août 1858, huit heures du matin en la chambre du Conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés tant sur l'état des créances présumées que sur la nomination du syndic définitif.

Le Greffier du Tribunal, (382) E. CORNILLEAU.

Etude de M<sup>e</sup> EDOUARD CHEDEAU, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

VENTE MOBILIÈRE APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 8 août 1858, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Edouard CHEDEAU, notaire à Saint-Clément-des-Levées, dans la maison, sise audit lieu, où est décédé, l'année dernière, le sieur Paul-Henri CHOYER, à la vente aux enchères publiques des divers objets mobiliers dépendant de la succession dudit feu sieur Choyer, et consistant notamment en : batterie de cuisine, garniture de cheminée, vaisselle, linge de toute sorte, bois de lit, couette, rideaux, couvertures, vêtements, tables, chaises, pendule, armoire, buffet, deux fusils dont l'un dit canardier, moulin à farine, un lot de grain froment, garde-manger.

On paiera comptant, et 5 centimes par franc. (383)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ

Sise à la Tour-de-Menive, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, à 4 kilomètres de Saumur,

Consistant en logement d'habitation et bâtiments d'exploitation vastes et complets, jardins, deux clos de vigne, contenant ensemble 1 hectare 10 ares; terres labourables, contenant 8 hectares 25 ares; bois-taillis, contenant 4 hectares 40 ares.

S'adresser audit notaire, ou à M. BOUTON, propriétaire. (370)

Etude de M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire à Brézé.

A VENDRE A l'amiable,

UNE BELLE MAISON, Située commune de Saint-Cyr-en-Bourg, Caves, trois jardins y tenant, et trois morceaux de vigne en dépendant.

S'adresser, pour traiter et voir les lieux, audit M<sup>e</sup> COURTOIS, (354)

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, flours, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent. Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-TIER, relieur, rue du Marché-Noir, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

Le bitume rend imperméables tous les corps qu'il pénètre, et il les préserve du feu et de l'humidité. Les propriétés incontestables de durée et d'économie du carton bitumé l'ont fait adopter par les ministères, les gares de chemins de fer, les usines, les forges, par un grand nombre d'administrations, pour les fermes-modèles du gouvernement, et pour le camp de Châlons.

MAISON A PARIS: Rue du Mail, 27, et rue Saint-Pierre-Montmartre, 7.

A VENDRE

1° L'hôtel de la CROIX-BLANCHE, situé sur la place de Fontevrault, avec ses cour, jardin, vastes écuries et remises.

2° Une MAISON, servant d'habitation de jardinier, et un vaste jardin y attenant, contenant environ 55 ares, située aux Roches, commune de Fontevrault.

3° Et une autre petite habitation, située mêmes lieu et commune, avec cour et jardin.

S'adresser, pour traiter, soit à M<sup>e</sup> HUDAULT, notaire à Fontevrault, soit à MM. BUCAILLE et BRUNEAU fils, propriétaires desdits biens. (368)

L'EAU ET LA POMMADE ARCHELAIS

Est sans contredit la seule découverte qui, par ses nombreux succès, est reconnue infaillible jusqu'à ce jour, pour la régénération de la chevelure et sa conservation.

Seul dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur. (255)

M<sup>me</sup> GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetière est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

Le PAPIER-MOURE a obtenu sans exemple en France et à l'étranger; il le doit à sa supériorité, non-seulement sur tous les papiers qui cherchent à l'imiter, mais encore sur tous les moyens connus pour détruire les MOUCHES, GUÊPES, COUSINS, etc. — Dépôts chez les pharm. drog. et épiciers; à Saumur, chez DAMICOURT, ph. En adressant franco des timbres ou un mandat sur la poste à M. MOURE, pharmacien à Bordeaux, il enverra franco de son papier pour la valeur reçue. (346)

DENTS A 5 FRANCS, DE D'ORIGNY,

Médecin-Dentiste de la Faculté de Paris, Docteur en chirurgie de l'Université d'Iéna, passage Véro-Dodat, 33, ci-devant place du Palais-Royal, 225, PARIS.

M. d'Origny, après quinze années d'étude raisonnée et d'expérimentation des anciens et nouveaux systèmes, est parvenu aux dernières limites de la perfection dans l'art du Dentiste. Absence complète de la moindre douleur dans la pose et l'emploi de ses Dents et Rateliers; imitation parfaite de la nature; facilité de broyer les aliments les plus durs; inaltérabilité et solidité garanties; à tous ces avantages se joint une modicité de prix inconnue jusqu'ici, puisque M. d'Origny, grâce à ses perfectionnements, a pu réduire à cinq francs le prix de ses Dents, avec garantie écrite pour dix ans. — Visible de 9 à 5 heures, passage Véro-Dodat, 33, Paris. (298)

URGENCE DE SUPPRIMER L'ECHELLE MOBILE

Par M. Félix GERMAIN, Rédacteur en chef du Bulletin de Paris. Chez GUILLAUMIN, 14, rue Richelieu, et chez DENTU, Palais-Royal, galerie d'Orléans. — Prix: 60 centimes.

En vente au bureau de l'Echo Saumurois:

LE DELUGE DE SAUMUR

A MM. LES HABITANTS DE LA VILLE DE SAUMUR. AVEC DES OUVERTURES POUR GARANTIR A L'ADUENIR DES INONDATIONS ORDINAIRES DE LA LOIRE, NON-SEULEMENT LA VILLE DE SAVMYR, MAIS LES AUTRES VILLES ASSISES SUR CETTE RUIÈRE, Par BOVRNEAV. Augmenté du récit des inondations de 1843 et 1856. UN VOLUME IN-12 — PRIX: 1 FR. 25 c.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

LEBIGRE - DUQUESNE frères, Editeurs, rue Hautefeuille, 16, à Paris.

VIENT DE PARAITRE: (ADOLPHE HUARD)

DE L'INJUSTICE DANS LA RÉVOLUTION ET DE L'ORDRE DANS L'ÉGLISE PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PHILOSOPHIE PRATIQUE RÉFUTATION DE

P. - J. PROUDHON

Un volume grand in-18 jésus. — PRIX: 3 francs.

Vient de paraître à la même librairie: Les Conspirateurs en Angleterre, par Ch. de Bussy. 1 vol. gr. in-18 jésus. Prix: 2 francs. (6<sup>e</sup> édition). Les philosophes au pilori, par Ch. de Bussy. 1 vol. gr. in-18 jésus. Prix: 2 fr.

Pour recevoir l'ouvrage immédiatement franco par la poste, envoyer trois francs quarante centimes en un mandat sur la poste ou en timbres-poste de vingt centimes (Écrire franco).

TOITURE CARTON BITUMÉ PEYRAT. HUILE PEYRAT. Cette huile, employée seule à chaud au moyen d'un pinceau, donne au bois blanc une teinte de vieux chêne et une dureté métallique; elle le préserve de la piqure des insectes et le conserve indéfiniment. Prix: 75 c. le kil. Le mètre bitumé d'un côté, 75 centimes. Le mètre bitumé d'un côté, 60 centimes. MAISONS: A Lyon, rue de Puzy, 25; A Reims, place du Palais, 2. (196)